



**MAIRIE DE CHEU 89600**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 23 septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARIOT Maurice, Maire.

Présents : Mmes Magali SCHIERER-ALLIE, Julie SCAVAZZA, Jessie BOURSIN, Michèle CHARREAU.  
MM. Maurice HARIOT, Jean-Claude SCHERY, Pascal MILLON, Jean-Michel REMY, Jean-Christophe BURTIN, Hervé DUBUC, Matthieu ROY.

Excusés : Mme Christèle CROCHOT, qui donne pouvoir à M. Hervé DUBUC  
Mme Fanny PEREIRA, qui donne pouvoir à Mme Jessie BOURSIN  
M. Sébastien OLLIVIER, qui donne pouvoir à M. Maurice HARIOT  
M. Jérôme PARIS

Secrétaire de séance : M. ROY

1. **Approbation du Conseil Municipal du 06 juillet 2021**
2. **Signature des délibérations du Conseil Municipal 06 juillet 2021**
3. **Nouveau règlement intérieur du foyer communal**

Un nouveau règlement intérieur du foyer communal a été rédigé et présenté au vote. Ce nouveau règlement vaut aussi contrat de location.

4. **Convention scolaire « natation scolaire 2021 – 2022 » avec de la Maire de Saint-Florentin**

Tarif pour l'année 2021-2022 : 7,20 € / enfant / séance

Les enfants ont 10 séances par classe (18 élèves de CM1/CM2 et 15 élèves de CP / CE1 et CE2)

Soit un total de 2 376 € pour l'année

Pour mémoire, le tarif 2020 -2021 était de : 7,00 € / enfant / séance

5. **Budget communal : décision modificative n° 1 (DM)**

➤ Comptes de dépenses

Chapitre	Article	Nature	Crédits ouverts	Crédits réduits
20	2051	Concessions et droits similaires	1000.00€	
204	2041512	Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivités et collectivités à statuts particulier (ex : CCAS)		270.00€
204	2041582	Subventions d'équipement versées aux groupements (ex : SDEY)	550.00€	
			Total comptes de dépenses	1 200.00€

➤ Comptes de recettes

Chapitre	Article	Nature	Crédits ouverts	Crédits réduits
20	2051	Concession et droits similaires	1 200.00€	
			Total comptes de recettes	1 200.00€

6. **SDEY – Convention de participation sur les frais d'étude projet de travaux d'éclairage public.**

Une étude est nécessaire pour le projet de remplacement de 14 consoles qui n'ont pas la bonne orientation et l'ajout d'un mât avec 2 luminaires vers l'abris de bus ainsi qu'un luminaire ruelle Borgne. Le coût estimatif de cette étude s'élève à : 935.36€ TTC avec une participation de la Mairie pour 545.63 €

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (récupérée par le SDEY)	SDEY 30% du HT	Commune 70% du HT
Éclairage public -étude	933.36€	779.49€	155.89€	233.84€	545.63€

7. **Motion de soutien : Contrat État (ONF).**

A la demande de M. André VILLERS député de l'Yonne, le Conseil Municipal est invité à voter une motion de soutien à la fédération Nationale des Communes Forestières qui demande au Gouvernement le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières, la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

8. **Affaires et questions diverses.**

- Remerciements pour les subventions 2021 :
  - L'ESF Tennis
  - L'Amicale des anciens combattants de St-Florentin
  - Le club temps libre
  - L'UNA
  - Le C.A.C
  - Le centre de vol à voile
- Rapport d'activité de l'année 2020 du SDEY
- Pour information, la CCSA a pris les délibérations suivantes : Environnement - Eau potable et assainissement (assistance à maître d'ouvrage, étude préalable au transfert de compétences) et (assistance à maître d'ouvrage demande de subvention agence de l'eau Seine Normandie). Ce qui pourrait nous conduire dans quelques années assez proches de voir les tarifs de l'eau et d'assainissement doubler, puisque la gestion serait commune à l'ensemble du territoire de la CCSA.
- La Police Municipal et l'Espace Famille Florentinois organisent une journée Prévention Sécurité Routière séniors qui aura lieu le jeudi 21 octobre 2021
- Réglage des phares gratuit à Saint-Florentin, place Louis Dubost, le samedi 23 octobre 2021 de 9 h à 12 h
- La trésorerie de la Commune est de 309 241,64 € à la date du 17 septembre 2021

La séance est levée aux environs de 21h35

Le Maire,  
  
Maurice HARIOT